

De : <gilours@orange.fr>
Date : samedi 23 juin 2018 09:59
À : <gilours@orange.fr>
Joindre : ESPECE EN VOIE DE DISPARITION.pdf
Objet : L'AMERE FAIT EQUIPE AVEC ÇA ALORS ELLE EST COMME ÇA

42 avenue Jean Jaurès
38 600 Fontaine

LE POSTILLON

Couvrir de glaires ceux qui veulent se couvrir de gloire



N°46
ÉTÉ 2018

LE VALLINI, ANIMAL OPPORTUNISTE

Ces derniers temps la cause animale devient peu à peu le créneau de toutes les personnalités *has been* en manque de présence médiatique. Le sénateur André Vallini vient de rejoindre le combat en annonçant qu'il avait « *décidé de sensibiliser à la cause animale* », en prenant position – avec une audace incroyable – contre la corrida ou la chasse à courre. À ce propos, rappelons que le Grand Promoteur inutile (voir *Le Postillon* n°18), au temps de sa toute puissance, s'était insurgé contre les règlements d'urbanisme trop contraignants à cause de la protection des espèces protégées. « *André Vallini s'est lancé dans une diatribe contre les tritons. Plusieurs spécimens de cette espèce protégée ont en effet été repérés lors de la construction du nouvel établissement scolaire. Il a fallu les déplacer dans une mare écologique. Ce qui a eu pour effet de retarder de trois mois le chantier.* "Nous avons eu le même problème lors de la construction d'un pont à St-Quentin-Fallavier, et dans les Chambarans, pour le projet de Center Parcs. L'accumulation de réglementations, comme la loi sur l'eau, paralyse l'action publique. Cela ne peut plus continuer " » (*Le Daubé*, 13/10/2012). Ah, si les tritons pouvaient se mettre à la corrida, ou être chassés par les nobles, le bétonneur Vallini deviendrait leur plus ardent défenseur.